

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 25

Artikel: Paris-Exposition-Hachette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui se roulait dans son lit, vous allez me faire mourir.

— Il s'agit bien de cela ! dit le docteur Lierny ; je le répète, vous êtes un empoisonneur.

— Et vous, un assassin ! riposta le docteur Verlin.

— Ane bête !

— Crétin !

— Tiens ! voilà pour toi, s'écria le docteur Verlin en envoyant une gifle à son confrère.

— Attrape ! cria le docteur Lierny qui donna à son contradicteur un coup de poing en pleine figure.

Les deux docteurs se prirent au collet.

Soudain, à la suite d'un violent éclat de rire, Rottau poussa un cri.

Mme Rottau accourut.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? Je suis inondé, dit Rottau, en rejetant au loin les couvertures du lit.

Les deux médecins se lâchèrent et regardèrent. Du flanc du malade s'échappait un liquide purulent.

— Je suis sauvé ! s'écria Rottau.

— C'est un abcès qui vient de percer, dit le docteur Verlin.

— Un abcès du foie, ajouta le docteur Lierny ; voilà ce que vous avez pris pour une néphrite.

— Et vous, pour des rhumatismes, riposta son confrère.

— Ne recommencez pas, messieurs, dit Rottau ; maintenant que je suis guéri, c'est inutile.

Eugène FOURRIER.

Un nouveau Samson.

La *Science illustrée* publie sous ce titre un article excessivement curieux sur un cas d'athlétisme capillaire — s'il est permis de s'exprimer ainsi — un genre de travail de tête qui n'est certes pas à la portée de beaucoup de gens. Voici, à ce sujet, quelques détails empruntés au journal que nous citons :

Ce nouveau Samson, qui perdrait non seulement sa force, mais surtout son gagne-pain si on lui coupait les cheveux par surprise, répond au nom de Sascha. Il est né dans le Mecklembourg et est âgé de 27 ans. Il s'est montré à son avantage dans toutes les salles de spectacle des Etats-Unis ; en ce moment il parcourt l'Allemagne et rencontre auprès de ses compatriotes un accueil des plus flatteurs.

Sascha est taillé de façon herculéenne, surtout dans la partie supérieure du corps ; les membres inférieurs sont bien musclés mais pas aussi fortement que le ferait croire l'examen du tronc. Ce qui frappe le plus, au moment où il s'avance sur la scène, c'est sa chevelure énorme, touffue, crépelée, inextricable, rappelant les bonnets à poil du premier empire. Les cheveux, longs d'environ trente centimètres, sont de couleur châtain foncé.

Arrivé sur le bord de la scène, Sascha saisit à pleines mains une épaisse touffe de cheveux située sur le devant de la tête, y enfonce un peigne d'acier à dents très serrées, fixe sur les bords de ce dernier, à l'aide d'un dispositif particulier, deux courroies auxquelles on attache une caisse en fer blanc remplie de sable et pesant 40 kilos. Penchant la tête, il fait balancer cette boîte très fortement, comme si son poids était insignifiant.

Saisissant alors une touffe de cheveux de la partie postérieure de la tête, il y enfonce un autre peigne d'acier supportant une autre boîte de 40 kilos. Ainsi lesté, il se promène sur la scène. On approche de lui un escabeau, il y grimpe en soulevant d'une seule secousse les deux boîtes pesantes. Mais ceci n'est rien. Débarrassé de ses deux boîtes, il s'attache aux cheveux une futaille de bière de 75 kilos. Il appelle alors un domestique sur la scène, lui passe une courroie autour du corps, fixe cette courroie à son peigne d'acier et se promène sur la scène portant l'homme à cheveux tendus.

Cet exploit accompli, il se transporte au milieu du public afin que celui-ci tâte sa chevelure et se rende bien compte qu'il n'y a pas supercherie.

Le dernier exercice est le plus intéressant. L'athlète se suspend par les jambes à un trapèze, fixe à sa chevelure au moyen des peignes d'acier une des boîtes de 40 kilos des précédents exercices, puis se balance ainsi suspendu, de sorte que sa boîte voltige, inspirant des craintes sérieuses aux spec-

tateurs qui ont toujours peur de voir le peigne lâcher et la boîte tomber au milieu d'eux, blessant ou tuant quelqu'un. Mais tout se passe bien, l'athlète capillaire arrête sa voltige, descend de son trapèze et regagne les coulisses sous les applaudissements du public.

Ce dernier s'étonne toujours que les cheveux ne cassent pas sous la traction qu'ils supportent. En réalité le cheveu est très résistant relativement à sa faible section. Si l'on admet que 20,000 cheveux prennent part au soulèvement de la boîte de 40 kilos, chacun d'eux ne supporte que deux grammes, poids très faible en réalité.

En 1861, au palais de Kensington, à Londres, était exposé, dans la section japonaise, un câble en cheveux d'hommes dont la résistance était bien supérieure à celle de câbles végétaux de la même section.

Poules et œufs ensorcelés.

En certaines contrées de Russie, d'Allemagne et même de France, lorsqu'on met les poules à couvrir, on cherche autant que possible à le faire au moment de la pleine lune ou de la nouvelle lune, afin que, d'après la croyance populaire, les poussins qui éclore soient forts et vigoureux. Si une poule s'avise, à une heure matinale, de chanter comme les coqs, c'est là une poule de malheur, car, d'après une ancienne tradition, elle attire un grand malheur sur la maison. Pour conjurer ce maléfice, il faut que cette impertinente soit sacrifiée, qu'elle soit excellente pondeuse ou non, peu importe, il faut qu'elle meure, car si elle allait chanter, encore une fois un malheur arriverait sûrement.

Si une poule pond un œuf sans coquille, cet œuf est considéré comme ensorcelé, c'est un œuf du diable et le garder ou l'employer aux usages culinaires serait déchaîner tous les esprits mauvais, les sorcières, les farfadets et les introduire dans la maison. Pour conjurer ces mauvais esprits, la ménagère n'a pas autre chose à faire qu'à prendre l'œuf ensorcelé et à le lancer par dessus le toit de la maison. Un autre moyen de rompre le charme c'est de prendre l'œuf de la main droite et de le jeter en arrière par dessus sa tête contre un mur. Si la peau ou l'enveloppe extérieure reste collée au mur, l'entrée du poulailler est à tout jamais interdite aux mauvais esprits et les poules en sont délivrées.

Si une poule pond un œuf nain ayant environ la grosseur d'une cerise et pesant dix à quatorze grammes, cet œuf est un porte-bonheur aux yeux du campagnard ; on le met sur une assiette ou dans un verre et on le conserve dans une commode ou une armoire vitrée.

Le premier œuf d'une poussine ne doit pas être vendu ni employé dans la maison. On compromettrait par là la ponte des poules. On laisse cet œuf dans le poulailler pour favoriser et augmenter la ponte.

Une poule se permet-elle de piquer un œuf et même de le manger, on dit qu'elle est ensorcelée et on lui coupe la langue. En cas de récurrence, on lui coupe la tête.

Le nombre 13 est aussi de mauvais augure en aviculture. Si l'on s'avisait de mettre à couvrir treize œufs, on perdrait infailliblement toute la couvée.

Chez les Juifs — nous parlons des vieux croyants — avant de tuer une poule, ce qui ne peut se faire que par le rabbin, le plus ancien chef de famille prend l'animal par les ailes, l'agite trois fois au-dessus d'une table sur laquelle on a mis du sel, du poivre et des épices. Après cette cérémonie, la poule est livrée au sacrificateur, qui la tue selon la méthode rituelle. De cette façon, l'animal est purifié avant d'être livré à la consommation.

Il existe aussi en Allemagne et en Russie une vieille croyance d'après laquelle un chasseur qui tue un pigeon blanc, s'attire un mal-

heur. Le pigeon blanc est l'emblème de l'innocence et sa mort doit être doublement vengée.

Si le jour de Pâques on mange une soupe aux œufs avec de jeunes orties, on conjure les maladies et l'on se donne un air de santé. Voilà pourquoi on sert volontiers cette soupe ce jour-là. (Dans le canton de Vaud, on s'en tient à la salade au rampon).

On peut voir d'après ce qui précède combien la superstition est encore enracinée chez les peuples. Ces pratiques se transmettent de génération en génération et il n'est guère probable que le siècle qui s'ouvre, malgré tous les progrès de la science, parvienne jamais à les déraciner dans les couches inférieures des populations.

Boutades.

Un joli mot :

M. et Mme des Andines ne trouvent pas une seule voiture de libre, en sortant de l'Exposition de Paris. Le mari propose simplement l'omnibus. Mme des Andines, qui est très fière, se récrie :

— En omnibus, nous !... Et notre dignité ?

— Mon Dieu, chère amie, notre dignité aussi !

On demande à Berlureau s'il avait vu l'éclipse du 23 mai dernier. « Non, répond-il, je n'y ai pas pensé, mais je la regarderai demain ».

A la gare. Un commissionnaire à un voyageur qui débarque : — Cirer m'sieu ? Quatre sous. — Jamais de la vie. — Eh bien, deux sous ? — Non ! — Pour rien, alors ? — Allez-y, si ça vous amuse.

Le commissionnaire cire et fignole le pied droit, puis lâchant la brosse : — Maintenant, pour cirer l'autre, c'est six sous.

Paris-Exposition-Hachette. — N'y a-t-il pas un moyen de voir Paris et l'Exposition sans trop dépenser ? Oui, ce moyen existe, et il est bien simple : Que ceux qui veulent vivre selon leur budget consultent le *Paris-Exposition* publié par l'Almanach Hachette.

Le *Paris-Exposition* de la librairie Hachette est le seul Guide qui donne des prix, des renseignements et des conseils d'une utilité indispensable. Et non seulement on y trouve une description très complète de l'Exposition, mais encore des indications précises sur tout ce qu'il faut voir dans Paris même, depuis les musées jusqu'aux cabarets artistiques de Montmartre.

Le *Paris-Exposition* de l'Almanach Hachette, du prix de 1 fr. 50, d'un format portatif de 512 pages, illustré de 250 gravures et de 16 plans partiels en noir et d'un plan d'ensemble en couleurs, offre à ses acheteurs nombre d'avantages, de primes, etc. On ne saurait s'en passer.

THÉÂTRE. — **L'Aiglon, à Lausanne** — C'est le 26 courant qu'aura lieu sur notre scène la représentation sensationnelle de *L'Aiglon*, le chef-d'œuvre de M. Edmond ROSTAND. Cette pièce merveilleuse, dont le succès est sans précédent, a été l'événement artistique de l'année.

L'œuvre de M. Edmond Rostand, qui est d'une grande moralité, peut être vue par toutes les familles ; non seulement elle charme, elle amuse, mais elle instruit, car c'est en même temps une page de l'histoire nationale de France. — Billets en vente chez MM. Tarin et L.-O. Dubois.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les **Pilules hématogènes du docteur Vindevoegel** m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guiloud-Howard.